

FOCom, la plus forte progression au CE IMTW !

- **Santé au travail à IMTW : des médecins alertent...**
- **Vanille : du flou, ou du flan ?**
- **ASC : enfin entendus !**
- **WIN reprend son SI... dans la douleur !**
- **Autres points FOrts : CEP après 2019 ? Du nouveau aux relations sociales**

Prochaine séance du CE : 16 & 17 mai 2019

Santé au travail à IMTW : des médecins alertent...

La Loi du 27 décembre 2016 dite de « modernisation de la médecine du travail » avait considérablement réduit les obligations de suivi de votre santé : le certificat d'aptitude ne concerne désormais plus que les salariés « à risque », les visites périodiques peuvent se faire tous les quatre ans et non plus deux, ...

FOCom avait vivement protesté contre cette Loi, et on peut à ce titre saluer Orange qui nous avait entendu, en maintenant la possibilité d'une visite tous les deux ans.

Le bilan 2018 du Service de Santé au Travail d'IMTW révèle plusieurs tendances, pour la plupart déjà identifiées les années précédentes...



Quelques indicateurs en progrès

En 2015 et 2016, les postes de médecin vacants se multipliaient sur notre périmètre, avec pour effet une dégradation majeure du pourcentage de visites périodiques à jour : 67 % seulement en 2016.

Un plan de recrutement suite aux alertes de **FOCom** a permis de rattraper progressivement ce retard, avec 71 % en 2017. Ce taux de conformité progresse encore en 2018 de 6 points, avec 77 %. Les visites à la demande de salariés ont baissé de 24 %, ce qui est interprété comme rassurant, même si cette baisse succède à une forte hausse en 2017 du fait des recrutements de médecins.

Les risques du changement continu

Les médecins relèvent par contre sur notre périmètre IMTW plusieurs contextes de changement facteurs de « pertes de repères, un climat d'insécurité, pouvant générer un accroissement des risques psycho-sociaux » :

- projets de réorganisation qui se succèdent,
- projets immobiliers avec le constat d'une volonté de l'entreprise de mettre en place des espaces de travail dynamique (flex office),
- méthode Agile ne respectant pas les nécessaires temps de respiration, ...

Tous ces facteurs sont générateurs de stress, et de surcharge, en particulier pour les managers et les équipes RH qui souffrent déjà avec l'ARCQ (*) !

La prévention, en caution !

Pour prévenir de ces risques, la direction a mis en place des Groupes de Prévention Pluridisciplinaires (GPP), et autres Commissions de Prévention Pluridisciplinaires (CP2).

Le problème, selon les médecins (et les organisations syndicales), c'est que ces instances sont parfois « organisées en urgence », comprises comme de « la prévention secondaire, la réorganisation étant par ailleurs déjà décidée ». Au final, « leurs contenus sont souvent éloignés de leur finalité ». Bref, on a le sentiment que les médecins peuvent se sentir instrumentalisés, et ne veulent pas servir de caution à des changements pour lesquels ils ne sont pas consultés en amont.

Bientôt une Bonne-Nouvelle à BNO ?

Depuis plusieurs mois, le cabinet médical de Paris Bonne-Nouvelle est en crise, sans médecin ni infirmière. La Direction nous annonce un recrutement en cours. Souhaitons juste à ce nouveau médecin de pouvoir exercer en toute indépendance, sans pression, et au seul service de la santé au travail des salariés OWF, IC et OINIS d'Ile-de-France.

(*) **ARCQ** : Accord Reconnaissance des Compétences et Qualifications



Vanille : du flou, ou du flan ?

La nouvelle version du dossier présenté par la Direction n'affiche que quelques compléments, et modifications à la marge du dossier. Deux portefeuilles innovation voient notamment leur périmètre (et leur titre) s'enrichir : « *Data protection et Security* » devient « *Identité, Personal Data & Security* », « *TV & vidéo* » devient « *TV, vidéo, et Divertissement* », ...

Il reste cependant de nombreuses zones d'ombre au dossier. La question fondamentale de priorisation des projets au sein des portefeuilles n'est par exemple toujours pas réglée : « *une réflexion est actuellement en cours afin de disposer d'une méthodologie homogène sur toute la Division* »... On évoque en l'occurrence l'idée de généraliser un système de notation des projets initié à OLS, fondé sur des critères de création de valeur, de vitesse de réalisation, ... Pour **FOCom**, un tel système, qui amplifie le « *toujours plus d'agilité* », favorisera une innovation de petits pas (ce que les Pays nous reprochent !) au détriment d'une vraie innovation de rupture.

À deux mois de la mise en œuvre de Vanille, le profil des futurs responsables de portefeuille Innovation n'est toujours pas connu non plus. On nous annonce des chefs de projet, en attendant...

Un seul nom a été annoncé : Nicolas DEMASSIEUX (patron d'OLR) est chargé de piloter la réflexion pour mettre en place la Direction Data & IA... jusqu'à désignation du futur directeur.

ASC : Enfin entendus !

Dès septembre 2018, 483 k€ reversés par le CCUES dorment dans les comptes du CE. Depuis cette date, **FOCom** propose une distribution simple des réserves (réévaluées à 1 M€). Il a fallu 7 mois pour que la « *solution élaborée* » promise émerge : une simple augmentation de votre compte-familial... Il était temps !

| | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| QF1 | QF2 | QF3 | QF4 | QF5 |
| +300 € | +250 € | +225 € | +200 € | +180 € |
| QF6 | QF7 | QF8 | QF9 | QF10 |
| +160 € | +140 € | +120 € | +100 € | +90 € |
| QF11 | QF12 | QF13 | QF14 | QFNV |
| +80 € | +70 € | +60 € | +50 € | +30 € |

Notre conseil **FOCom** :
Ne tardez pas trop pour en faire usage !

WIN reprend son SI... dans la douleur !

28 salariés DTSI assuraient la maîtrise d'œuvre du Système d'Information du Wholesale, à Lyon et Meylan. Depuis l'annonce du souhait de WIN de les intégrer, 14 d'entre eux sont partis !

FOCom avait pourtant fait part de ses craintes d'une aggravation des tensions entre MOA (WIN) et MOE (DTSI). Nous avons également identifié les risques d'isolement (en particulier pour les 8 salariés de Meylan), de surcharges, de management distant défectueux. Ces risques ont été rappelés par une résolution unanime des élus.

Autres points FOrts, en bref...

- **Commission Egalité Professionnelle, après 2019 ?** Garante du suivi des indicateurs vérifiant l'égalité (ou non!) entre femmes et hommes sur notre périmètre, la Commission Egalité Professionnelle du CE IMTW va disparaître en novembre 2019, avec le passage en CSE. Les négociations nationales en cours prévoient pour l'instant de noyer cette question de l'égalité professionnelle, au sein d'une commission généraliste Emploi-Formation. **FOCom** et tous les élus du CE IMTW (sauf CFDT malheureusement) ont demandé à la Direction de maintenir cette commission dédiée pour les prochaines instances CSE de TGI et WIN.
- **Du nouveau aux relations sociales TGI : FOCom** souhaite la bienvenue à Mme Lyane DUBARRY-COUCOU, notre nouvelle Directrice des Relations Sociales succédant à Mme Anne GADEYNE.

VOS CONTACTS FOCom

| | | |
|--------------------------------|--------------|----------------|
| CHEVALIER Jean-Philippe | OLN, élu CE | 06 71 58 01 14 |
| FLAMANT Eric | IMTW, RSS EP | 06 30 09 70 00 |
| GERMANN Pierre | OINIS, RSS | 06 76 11 55 74 |
| MOK Mesa | OWF, RSS | 06 37 84 51 53 |
| BAKOUCHE Karim | OWF | 07 85 59 90 81 |
| BENHMIDANE Moustapha | IC, RSS | 06 86 66 48 12 |
| PETERS Juventin | OLS, RSS | 06 87 25 26 91 |
| DOUSSON Christophe | OLN, RSS | 06 89 14 59 87 |

Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-imtw.fr>



J'adhère !

La plus forte progression
au CE IMTW !

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts
<http://bit.ly/inFOce-IMTW>